



Mouvement LST

www.mouvement-LST.org

■ **Journée mondiale du refus de la misère** - 17 octobre

Journée Mondiale du Refus de la Misère Parlement wallon - 17 octobre 2009



*17 octobre 2008 - Réplique au
Parlement wallon de la
dalle en l'honneur des victimes de
la misère, Parvis des Droits de
l'Homme, Esplanade du
Trocadéro, Paris*

Interpellation politique

du

Mouvement Luites Solidarités Travail (LST)

L.S.T. Andenne asbl
rue d'Horseilles, 26
5300 Andenne
085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

L.S.T. Ciney-Marche-Bastogne asbl
rue de Monin, 96
5362 Achet
083/61.10.85
ciney-marche-bastogne@mouvement-LST.org

L.S.T. Namur asbl
rue Pépin, 64
5000 Namur
081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

L.S.T. Tubize c/o Claire & J-F Funck
rue du Centre, 19
1460 Virginal
067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

www.mouvement-LST.org

■ La Journée Mondiale du Refus de la Misère est célébrée chaque 17 Octobre.....	2
■ La Dalle du Parvis des droits de l'Homme en l'honneur des victimes de la misère, et ses répliques.....	3
■ 17 octobre 2007 : une réplique au Parlement wallon... provisoirement.....	4
■ 17 octobre 2008 : une réplique au Parlement wallon... définitivement	5
■ 17 octobre 2009 : se rassembler autour de la Dalle pour se rappeler	6
« Se Mettre Ensemble »	6
Etre à l'écoute !	6
2009, une NON année d'avancée des droits	7
2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté : une année d'avancée des droits ?	9

■ La Journée Mondiale du Refus de la Misère est célébrée chaque 17 Octobre

Depuis le 17 octobre 1987 avec l'inauguration de la Dalle du Parvis des Droits de l'Homme en l'honneur des victimes de la misère à Paris, en présence de 100 000 personnes et à l'appel de Joseph Wresinsky (1), plusieurs associations ont voulu faire vivre cette journée et l'ont baptisée « **Journée mondiale du refus de la misère** ».

En décembre 1992, cette journée a été officiellement reconnue par l'Assemblée Générale des Nations Unies, sous l'appellation « Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté » (2). Elle est l'occasion pour le grand public d'entendre la voix des personnes qui vivent dans la grande pauvreté et de s'interroger sur les engagements que tous nous pouvons prendre, comme citoyens, pour refuser la misère.

Partout dans le monde, dans de multiples endroits, diverses manifestations sont organisées. Au sein du mouvement Luttes Solidarités Travail (LST), nous voulons en faire un moment fort de prise de parole des plus pauvres. Il s'agit à la fois de construire une parole et de trouver les moyens pour qu'elle soit entendue.

Chaque année, les plus pauvres et tous ceux qui refusent la misère et l'exclusion se rassemblent dans le monde entier pour témoigner de leur engagement pour que la dignité et la liberté de tous soient respectées.

Chaque 17 octobre, nous organisons des actions publiques par lesquelles nous interpellons et questionnons les politiques qui produisent la pauvreté. Nous le faisons à partir du vécu des plus pauvres, de notre histoire de résistance à la misère.

¹ Joseph Wresinski est le fondateur du mouvement des droits de l'homme ATD Quart Monde.

² Résolution 47/196 du 22 décembre 1992.

■ La Dalle du Parvis des droits de l'Homme en l'honneur des victimes de la misère, et ses répliques

Le 17 octobre 1987, des familles vivant la grande pauvreté, se rassemblent, et Joseph Wresinski (fondateur du mouvement ATD Quart Monde) inaugure une dalle en l'honneur des victimes de la misère sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris, en présence de 100.000 défenseurs des droits de l'homme de tous pays, de toutes conditions et de toutes croyances. Cette dalle a été posée là où fut signée, en 1948, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Extrait du texte de la dalle en l'honneur des victimes de la misère (Parvis des Droits de l'Homme, Esplanade du Trocadéro, Paris) et de ses répliques

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère,
les Droits de l'Homme sont violés.
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

J. Wresinski

« À travers cette Dalle... », disait Joseph Wresinski, « l'humanité doit pouvoir se rappeler les grands témoins de l'histoire : les humbles, les petits, les riens du tout qui, au jour le jour, essayent de vivre des valeurs qu'on ne leur a peut-être pas apprises, mais que leur vie, leur cœur et leur intelligence leur ont fait découvrir. »

C'est depuis cette date que, chaque année, les plus pauvres et ceux qui refusent la misère se rassemblent dans le monde entier pour témoigner de leurs engagements, de leurs luttes, de leurs témoignages de souffrance et d'espoir ainsi que de leurs revendications. C'est ainsi qu'est née la journée mondiale du refus de la misère.

Depuis 1987, de nombreuses répliques de cette Dalle ont été inaugurées dans le monde. En 2005, on recensait 31 répliques en différents endroits du monde.

■ 17 octobre 2007 : une réplique au Parlement wallon... provisoirement

2007 marquait le 20^{ème} anniversaire de la pose de la Dalle en l'honneur des victimes de la misère au Trocadéro.

En cette occasion, les mouvements Lutttes Solidarités Travail et ATD Quart-Monde ont organisé une manifestation devant le Parlement wallon, visant à proposer aux parlementaires de signer la Déclaration de Solidarité, d'autre part à dévoiler une copie du texte de la Dalle dont une partie est traduite en wallon.

Durant la même manifestation, une plaque « provisoire » comprenant le texte de la Dalle en l'honneur des victimes de la misère est dévoilée par M. le Ministre Président Rudy Demotte.

Les deux mouvements organisateurs proposent aux parlementaires de la placer en matériaux durables dans les murs du Parlement wallon. La symbolique est très forte, l'actuel Parlement wallon se situe dans un bâtiment dont les murs ont gardé la mémoire des résistances à la misère des plus pauvres : le « Saint-Gilles », siège du Parlement wallon, fut le premier hôpital général de Namur (l'hôpital des pauvres). Plusieurs parlementaires présents expriment leur enthousiasme pour ce projet.



■ 17 octobre 2008 : une réplique au Parlement wallon... définitivement

En mai 2008, des contacts ont été repris par le Mouvement LST avec des membres du Parlement wallon. Sur avis favorable du Président du Parlement et du Ministre-Président, la Direction Générale du Parlement a été chargée de la concrétisation du projet.

2008 marquait le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Inaugurer la dalle le 17 octobre de cette année était donc doublement symbolique.

A cette occasion et en continuité avec la Déclaration de Solidarité, à l'initiative des mouvements LST et ATD Quart-Monde, le Parlement wallon a décidé d'installer en ses murs une réplique de la « Dalle en l'honneur des victimes de la misère ». Cette réplique a été réalisée en dinanderie par une école professionnelle de Dinant et est traduite en wallon. Elle a été installée dans la galerie du Parlement et est visible depuis le boulevard, le long de la Meuse.

« *La dalle c'est nous* », soulignait l'un des intervenants, lors de l'inauguration. La voir installée de façon définitive dans les murs du Parlement, à l'instar d'autres lieux prestigieux (l'ONU, le Conseil de l'Europe,...) c'est pour nous un signe de participation, de collaboration avec ceux et celles qui construisent les lois qui vont contribuer à lutter contre la pauvreté.

L'inauguration de cette Dalle « en l'honneur des victimes de la misère » en notre Parlement wallon ce 17 octobre 2008 a été sans conteste pour les militants de nos mouvements, mais aussi semble-t-il pour toutes les personnes présentes, un moment d'intense émotion.

« *Se mettre ensemble, c'est d'abord permettre que les plus pauvres se mettent ensemble, se rassemblent, dépassent le mépris et élaborent une parole.*

C'est le but de mouvements comme les nôtres qui s'inscrivent dans une dynamique d'éducation permanente. (...) Se mettre ensemble, c'est aussi que tous rejoignent les plus faibles. Cela commence par se mettre à l'écoute. Il faut que ceux qui veulent nous rejoindre : politiciens, dirigeants, travailleurs sociaux, hommes et femmes de bonne volonté qui parfois pensent savoir ce qu'il faut faire s'arrêtent, se taisent, et écoutent... sans aucun a priori. Le 17 octobre devrait être pour tous ce 'temps d'arrêt', d'écoute. »



Ce fut l'occasion de rassembler beaucoup de monde : de Namur, mais aussi de différents lieux de Wallonie et de Bruxelles, délégués et amis des divers endroits de rassemblement de nos mouvements, mais aussi étudiants et bien entendu, les représentants du Parlement.

■ 17 octobre 2009 : se rassembler autour de la Dalle pour se rappeler

Pour marquer le premier anniversaire de l'installation de la « Dalle en l'honneur des victimes de la misère » dans le Parlement wallon, les mouvements LST et ATD proposent d'organiser à nouveau un temps de parole et de témoignage autour de celle-ci, **ce 17 octobre 2009** avec les nombreux parlementaires et Ministres, anciens et nouveaux.

Il s'agit de rappeler l'importance de « se mettre ensemble » : que politiciens et citoyens rejoignent les plus pauvres dans leur combat quotidien pour ensemble s'engager à ce que nous dit le texte de la Dalle.

Lors de ce rassemblement, nous insisterons sur plusieurs points.

« Se Mettre Ensemble »

« Nous vivons dans une société qui produit beaucoup de richesses et qui dispose, si elle le choisit, des moyens suffisants pour garantir à chacun l'application des droits minimums.

Dans ce contexte, c'est une violence absolument inacceptable de produire et de tolérer l'extrême pauvreté et de l'imposer à la population la plus fragile. »

La protection de la vie familiale, le logement, la santé, le travail... sont tous des éléments vitaux, reconnus comme droits fondamentaux de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Et pourtant, chaque jour, des familles très pauvres se battent pour faire valoir leur droit de vivre décemment.

Trop souvent les luttes des plus pauvres ne sont pas perçues comme telles par l'environnement social, et quand elles le sont, elles ne sont pas reconnues comme autant d'éléments dynamiques porteurs de changement.

POURTANT, les plus pauvres sont les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté. Autour d'eux, mais avec eux, doit se construire un large partenariat destiné à agir sur les mécanismes socio-économiques déterminants dans la production et la persistance de la grande pauvreté.

Etre à l'écoute !

Il faut être sans cesse à l'écoute. La lutte contre la pauvreté est une affaire de tous les instants. Intégrer les préoccupations des plus pauvres dans les lois, centrer les politiques sociales sur l'accès aux droits pour les plus pauvres nécessite une écoute et une vigilance permanente. La Dalle est là pour le rappeler.

De là toute l'importance de se rassembler autour de la Dalle et d'écouter !

2009, une **NON** année d'avancée des droits

Nous constatons des **transferts de richesse toujours plus importants vers les plus riches**.

2009 est une véritable « caricature » de ce que nous dénonçons ⁽³⁾ déjà dans le Rapport Général sur la Pauvreté en 1994, à savoir que de plus en plus, on assiste au transfert de moyens financiers vers des populations aisées, voire très riches sur le plan économique. Cela à travers la fiscalité, des avantages de déductibilité importants pour certaines entreprises, les tarifs très avantageux pour les utilisateurs d'une certaine « économie » sociale qui utilisent des services tels que ceux développés à travers les Titres-Services.

En 2009, nous voyons de nombreux Etats, dont la Belgique, mobiliser des sommes considérables pour « secourir » les banques et le secteur financier menacé par les pratiques risquées de certains managers. Un « crash » produit par ce qui rapportait énormément à certains durant de nombreuses années.

Ces transferts vers des populations plus nanties contribuent à la mise en péril des systèmes de solidarité tels que notre sécurité sociale. Tous ces transferts sont des moyens absents pour développer des politiques sociales qui diminuent les inégalités ou tout simplement le maintien d'une fonction publique digne de ce nom.

Plusieurs mesures nous inquiètent :

1) L'activation de la recherche d'**emploi** et la contractualisation qui en découle fragilisent *davantage* les travailleurs et les personnes les plus *faibles*.

- Des plans d'accompagnement des chômeurs, qui dans les faits sont parvenus à exclure un trop grand nombre de personnes de leur droit à des allocations de chômage⁴ ;
- Des aménagements de parcours de formations/stages qui, pour les plus chanceux, ne se concrétisent qu'après plusieurs années par un contrat de travail et pour la plupart par un retour à la case départ, avec un échec en plus à gérer, des espoirs en moins, voire de nouvelles situations parfois catastrophiques : un contrat temporaire apporte une augmentation temporaire des revenus, une habitude à mieux vivre (dont il faudra après se passer) et aussi l'accès à certains prêts (qu'il sera souvent difficile de continuer à assumer) ;

³ On parlait à cette époque de « l'effet Matthieu » sur base d'une parole de l'Evangile de st Matthieu qui dit « A celui qui possède déjà on donnera, et à celui qui a peu on reprendra même ce qu'il a. »

⁴ « (...) Toutes les nouvelles sanctions, qui n'existaient pas avant 2004, croissent exponentiellement : il y a ainsi eu pour la seule année 2007, 4.896 suspensions de 4 mois (évaluation négative au 2ème entretien de contrôle), 7.057 suspensions maintenues à durée indéterminée (absence à l'entretien), et 2.562 exclusions définitives (évaluation négative au 3ème entretien de contrôle). Il faut encore ajouter à cela des formes plus insidieuses et discriminatoires d'exclusions induites, comme une augmentation depuis 2003 de 4.518 « articles 80 ». C'est-à-dire des personnes à qui on fait comprendre qu'elles ont le choix entre risquer d'être exclues ou demander une dispense pour raison familiale (souvent pour s'occuper d'un enfant en bas âge)... A 98% il s'agit de femmes, dont l'allocation est réduite à seulement 10 € par jour. En tenant compte du plan d'activation et de la meilleure transmission de données des Régions vers le Fédéral, le nombre d'exclusions définitives est supérieur à ce qu'il était en 2003, malgré la suspension de l'article 80.

Ce ne sont pas de supposés profiteurs qui casquent le plus, mais les plus faibles, qui lisent difficilement, ne comprennent pas les attentes de l'ONEm ou n'arrivent pas à les réaliser. **Le suivi de l'ONEm ne les aide pas à s'en sortir, il les enfonce.** (...) » - Extrait de : Arrêter la machine à exclure, Th. Bodson, Ph. Paermentier, B. van der Meerschen, Y. Martens, Le Soir, 11 mars 2008.

- Et surtout des nouvelles formes « de mises à l'emploi », dans le cas des Titres-Services par exemple, qui puisent dans les caisses de solidarité des travailleurs (ONSS), que les travailleurs pauvres n'ont souvent pas le choix de ne pas accepter (sous peine de sanction) et qui recouvrent de plus en plus de secteurs de l'activité économique sous l'appellation générique de « services de proximité » (autrement dit, des activités dont la délocalisation géographique est impossible). Sous le couvert d'un « contrat d'emploi » plus ou moins réel ou plus ou moins « dérégulé » suivant les différentes pratiques, ces travailleurs exercent une activité qui, dans la plupart des cas, se met en concurrence avec d'autres travailleurs dont le coût de la main d'œuvre est plus élevé. Nous sommes dans une économie de marché et de concurrence, il ne faut pas être savant pour envisager qu'à terme, les emplois les moins « coûteux » remplaceront les autres. C'est le mécanisme bien connu de l'arme alimentaire qui fonctionne.

2) En matière de **logement**, les pouvoirs publics imposent des lois qui ne répondent absolument pas aux demandes d'aides aux personnes, au contraire.

Quelques 10 000 personnes, pour se garantir le droit au logement, ont établi leur domicile dans des campings. C'est une réponse de résistance que de nombreuses personnes ou familles parmi les plus pauvres s'étaient données pour se garantir le droit au logement. Un plan de la Région wallonne, présenté comme « bonne pratique » par l'Europe, a organisé l'expulsion de ces personnes et la fermeture d'un grand nombre des campings accueillants. Cette décision n'était pas, et n'est pas encore, accompagnée d'une offre de logements de qualité accessibles à ces personnes ou ces familles. La conclusion est particulièrement désolante quant aux droits gagnés par des pratiques telles que le plan Habitat Permanent (HP), puisque c'est ainsi qu'on le nomme ;

Par ailleurs, pour l'année 2010, « année européenne de lutte contre la pauvreté », l'accent particulier mis (par l'Europe ?) sur la « problématique du sans-abrisme » nous inquiète particulièrement. Traiter comme un *état de vie* une atteinte aussi intolérable à la dignité humaine est particulièrement inacceptable d'un pouvoir disposant de moyens immenses. Comme la grippe A (H1N1), la lutte quotidienne et le vécu sordide d'une partie importante de la population sont reçus comme une fatalité extérieure qu'il faut contenir ou aménager. On connaît les vaccins ! Nous ne pouvons pas accepter qu'une pareille souffrance et négation de la plus élémentaire dignité soit abordée avec de tels propos. Il convient que la réalité de résistance et de lutte d'une partie aussi importante de la population soit abordée avec un autre engagement. On est au cœur d'un des résultats les plus éloquents de la qualité de développement et de gestion de la richesse produite dans nos pays. Ce n'est pas un problème marginal, à traiter. C'est une question fondamentale posée à notre modèle de développement.

On peut encore évoquer les efforts du pouvoir régional dans le cadre, par exemple, des « logements d'urgence » : notre expérience de vie nous permet un questionnement fondamental. Nous avons l'impression que cette proposition engageait d'emblée une garantie dans le droit à un logement de qualité. Or, la pratique nous fait constater que le problème n'est que reporté ; on passe d'une expulsion à une autre, différée de six mois voire d'un an. Et, la plupart du temps, pour ce report, nous avons accepté, pour nous et notre famille, des conditions de vie imposées par d'autres. Parfois, nous sommes encore plus pauvres après ces six mois ou un an pendant lesquels nous avons payé un garde-meuble. On ne peut pas engager des personnes ou des familles dans des processus aussi contraignants sans garantie d'un logement convenable à terme ; si c'est pour se retrouver à la rue, à la sortie, pourquoi un pareil leurre. Il sert à qui ? Encore une occasion d'utiliser notre misère pour mépriser les pauvres !

3) Le droit à la **famille** est également bafoué,... Comment faire vivre une famille quand les droits fondamentaux ne sont pas respectés ? Nous constatons également qu'en Communauté française, il y a encore trop de placements pour cause de pauvreté, n'est-il pas plutôt primordial de faire respecter les droits de la famille : le droit au logement, à la santé, à la culture, à l'éducation, au travail... afin de l'accompagner vers une vie conforme à la dignité humaine, plutôt que de placer les enfants ? On ne peut pas garantir les droits des enfants sans garantir les droits de la famille.

* * *

Très souvent, les plus pauvres sont utilisés, contre leur volonté, à participer à ces dérégulations sous l'épée de Damoclès que représente le chantage à l'« arme alimentaire ». C'est d'abord ça, être dans la misère, c'est vivre une telle rupture d'humanité qu'on est obligé d'entrer dans les projets des autres, pour survivre et permettre aux nôtres de survivre même si nous savons que ces projets de dérégulations se retournent contre nous à moyen ou long terme.

Nous résistons autant que nous pouvons, nous nous rassemblons entre nous pour lutter, mais c'est vraiment l'intérêt de l'avenir de tous qui est en jeu. Notre appel à une mobilisation est une responsabilité d'avenir pour tous. Dans le consensus de développement durable, avec l'écologie et l'économie, c'est le cœur du combat social qui est en jeu ; et donc le cœur de la question de l'avenir des hommes dans le monde.

Eviter d'entendre l'appel et l'analyse des plus pauvres, passer à côté de cet appel à solidarité, c'est continuer dans le même modèle, c'est jouer à faire semblant ... c'est construire autant de mesurette qui imposent autant de nouvelles impasses d'humanités et de souffrances au quotidien.

2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté : une année d'avancée des droits ?

Ce « programme » européen est un défi important en regard de la libéralisation « à tous crins » qui est en marche... dont seront toujours victimes avant tout les plus pauvres.

2010, couronnée « Année européenne de lutte contre la pauvreté », sera-t-elle une année d'avancée des droits ? Et la présidence belge du Conseil de l'Union Européenne (second semestre 2010) pourra-t-elle fournir une impulsion en ce sens ?

Il convient de se mobiliser tous, y compris (et avant tout) au niveau politique.

NB : La date exacte et le programme de la journée du 17 octobre 2009 sont en négociation avec les autorités parlementaires et seront communiqués dès que possible.
